SOCIÉTÉ DU JARDIN

N° 186 — CXXXme Année | Un numéro : 5 centimes | Vendredi 9 Août 1895

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

# VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

**Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche**

### Bulletin météorologique — AOUT

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

| JOURS | Tempr. en degrés cent. MOYENNE | MINIMUM | MAXIMUM | Baromètre MOYENNE | Eau tombée | Vent domin. DIR. | FORCE | ETAT DU CIEL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 14.1 | 11.5 | 19.5 | 719.8 | 0.4 | var. | faibl. | nuag |

Pluie pendant la nuit et quelques gouttes à 10 h. ½ et vers 1 h. Brise S.-O. et S.-E. sur le lac à 7 h. du matin.

### Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

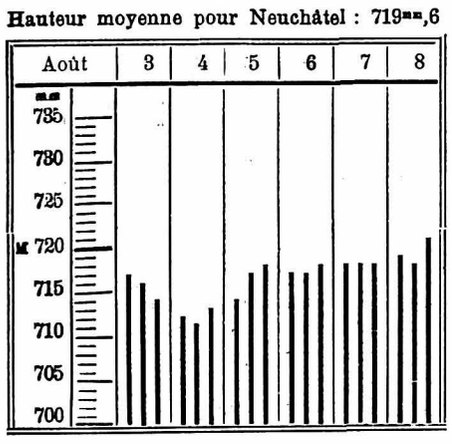


NIVEAU DU LAC :

Du 8 août (7 h. du m.) : 429 m. 620
Du 9 » 429 m. 640

Température du lac (7 h. du matin) : 19°.

## Extrait de la Feuille officielle

— Bénéfice d'inventaire de Charles-Auguste Perrottet, quand vivait maître boucher, à Colombier, où il est décédé le 29 juillet 1895. Inscriptions au greffe de paix d'Auvernier, jusqu'au jeudi 12 septembre 1895, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera dans la salle de Justice, à Auvernier, le vendredi 13 septembre 1895, à 10 heures du matin.

— Faillite de Louis-Oscar Pfosy, négociant, à la Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite : 19 juillet 1895. Première assemblée des créanciers : lundi 12 août 1895, à 9 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 7 septembre 1895.

— Faillite de Gustave Vuillème, épicier, à la Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite : 25 juillet 1895. Première assemblée des créanciers : lundi 12 août 1895, à 9½ heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions : 8 septembre 1895.

— Succession vacante de Jean Iseli, quand vivait boulanger, puis manœuvre, à Noiraigue. Date de l'ouverture de la liquidation : 5 août 1895. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 28 août 1895.

— Bénéfice d'inventaire de Edouard-Léon Gerber, cafetier, quand vivait domicilié à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé le 21 juin 1895. Inscriptions au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au lundi 9 septembre 1895, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le vendredi 13 septembre 1895, à 9 heures du matin.

— Dans sa séance du 6 août 1895, la justice de paix de Saint-Blaise a nommé un curateur d'office au citoyen Fritz Simmen, maréchal-ferrant, à Cornaux, actuellement détenu au Pénitencier de Neuchâtel, en la personne du citoyen Eugène Berger, greffier de paix, à Saint-Blaise.

— Dans sa séance du 6 août 1895, la justice de paix de Saint-Blaise, sur la demande du citoyen Arthur-Henri Dardel, agriculteur, domicilié au Maley, lui a nommé un curateur de son choix en la personne du citoyen Eugène Berger, greffier de paix, à Saint-Blaise.

## PUBLICATIONS COMMUNALES

### SOUMISSION

**La Commune de Hauterive** met en soumission l'installation d'un débit au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Commune, avec escalier conduisant au 1er étage. Le cahier des charges est déposé chez le président du Conseil communal, W. Wavre, où les soumissions devront être envoyées jusqu'au 15 courant.

Hauterive, le 8 août 1895. 7167

*Conseil communal.*

## IMMEUBLES A VENDRE

### DISTILLERIE et TONNELLERIE
à vendre, à Corcelles

**Le lundi 19 août 1895,** dès 7 heures du soir, les enfants de feu **Martin Morach** exposeront en vente par enchères publiques, dans l'**hôtel Bellevue,** à Corcelles, la propriété qu'ils possèdent à Corcelles, renfermant **habitation, atelier, distillerie avec 5 alambics, caves, places, concession d'eau** et formant **l'article 1146** du cadastre, de 262m2.

Entrée en jouissance le **1er septembre 1895.**

S'adresser à M. **J. Piguet,** huissier de Paix, à Cormondrèche. 7195

### Office des Poursuites de St-Blaise

### Vente aux enchères publiques
**APRÈS POURSUITES**

Publication de vente d'immeubles

**Le samedi 31 août 1895, dès 3 h. après midi, à l'Hôtel communal, à Saint-Blaise,** salle de la Justice de Paix, il sera procédé à la vente, par voie d'enchères publiques, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à **Lach-Mœschler, Anna-Maria,** femme de **Jean,** au Port d'Hauterive :

*Cadastre d'Hauterive.*

**Article 537.** Plan folio 24, n° 7. **Les Rouges-Terres,** terrains vagues de 1346m. Limites : Nord, la route cantonale ; Est, 536 ; Sud, le lac ; Ouest, 24.

Provient de la rive du lac et des grèves du lac.

Sur cet immeuble existent diverses constructions : bâtiments, dépendances, etc.

Les conditions de vente sont déposées au bureau de l'Office des poursuites, à la disposition de qui de droit.

La vente aura lieu conformément aux articles 133 à 143 de la Loi fédérale sur la poursuite.

Sommation est faite aux créanciers hypothécaires et à tous autres intéressés de produire à l'Office, dans le délai de vingt jours dès la première publication du présent avis, leurs droits sur l'immeuble, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais.

Donné pour trois insertions dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Saint-Blaise, le 27 juillet 1895.

*L'Office des poursuites :*

6861 Le Préposé, E. BERGER.

### DOMAINES A VENDRE
**à CHAUMONT**

M. Alf. Perrin offre à vendre ses domaines, environ 72 poses, du **Signal** et de **Rosemont,** situés à Chaumont, à proximité du Signal. Vente en bloc ou par parcelles. Conditions avantageuses. S'adresser à l'Etude Wavre. 7164

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

### VENTE DE MEUBLES

Le lundi 12 août, dès 8 ½ h. du matin, on vendra, au domicile de M. Christian Hofer, à Boudry, les meubles divers suivants :

3 lits complets.
1 canapé bois dur.
1 table ronde.
6 belles chaises cannées, noires.
6 chaises placet en jonc.
1 armoire à 2 portes.
2 tables de nuit.
1 glace.
2 tables carrées, en sapin.
1 lampe à suspension.
1 lampe à pied.
2 tableaux.
1 pupitre.
1 petite vitrine.
1 bascule pesant 150 kos.
1 petit char à pont, neuf.
2 machines à coudre.
1 fromagère.
1 raf.

La vente se fera contre argent comptant. 7170

### Office des Poursuites d'Auvernier

On vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 10 août 1895, dès 3 heures après midi, à la salle de Justice, à Auvernier, **un ameublement de salon,** composé d'un canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, le tout recouvert en velours rouge.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 à 129 de la Loi fédérale sur la poursuite.

Auvernier, le 7 août 1895.

7143 *Office des Poursuites.*

## ANNONCES DE VENTE

A vendre d'occasion **un violon** usagé avec étui. S'adresser au Bazar Neuchâtelois, Faubourg de l'Hôpital 1. 7138c

### A VENDRE

à prix très avantageux, **3 vases** en parfait état, dont 2 ronds et 1 ovale, de la contenance d'environ 1700 à 2000 litres. S'adr. à J. Gfeller, tonnelier, à Anet. 7093

### LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES
**NEUCHATEL** 1

**Pierre Maël.** — *Celles qui savent aimer* . . . . . 3.50
**Jean Aicard.** — *L'été, à l'ombre.* 3.50

A vendre deux beaux jeunes **chiens terrier** ou **blaireau,** pure race allemande, noir marqué de feu, chez Alph. Berthoud fondeur, faub. des Parcs, 31 *b,* Neuchâtel. 7174c

### TROUSSEAUX COMPLETS

**Crin végétal** (Afrique), qual. Ia, à 25 c. le kilo.

**Crin animal** noir, blanc et gris, 85, 1.50. Ia, 1.85. Pur, 2.35 le demi-kilo.

**Laine pour matelas** à 95 et 1.85.

**Plumes et Duvets** dégraissés à la vapeur ; le ½ kilo, à 75, 95, 1.50, 2.25, jusqu'à 9.80.

**Couvertures** en laine, d'occasion avec petites taches, un tiers au-dessous du prix.

**Couvertures** blanches, rouges et jacquard, depuis 4.80, 5.80, 8.80, 9.50, etc.

**Rideaux** blancs, depuis 10 à 1.45.

**Grands rideaux,** depuis 65 à 2.25.

**Meubles** duplex et fantaisie, 135 cm., depuis 1.45 à 12.50.

**Coutils pour matelas** 150 cm., ½ fil, à 1.25, jusqu'à 1.75.

AUX GRANDS MAGASINS
**A LA VILLE DE NEUCHATEL**
**Temple-Neuf 24** 7169

Entreprise générale de tous genres de travaux
SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN BATIMENTS
**Vve CHARLES MEYSTRE**
**MAGASIN : Place du Marché — ATELIER : Rue du Seyon**
NEUCHATEL

FABRICATION DE LESSIVEUSES AVEC OU SANS RÉCHAUD — DOUCHES — BAIGNOIRES — BAINS ANGLAIS — BAINS DE SIÈGE

INSTALLATION COMPLÈTE POUR SALLES DE BAINS — APPAREILLAGE POUR L'EAU — APPAREILS INODORES DE TOUS SYSTÈMES

*Location de baignoires.*
*Grand choix d'articles de ménage.*
*Tuyaux en caoutchouc pour arrosage.*
*Réparations en tous genres.* 6093

### A LA HALLE AUX TISSUS

CORSETS — CORSETS — TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

Le plus grand choix de **CORSAGES-BLOUSES,** toujours en magasin environ de 200 à 300, **nouveaux modèles ; BLOUSES Tenis, BLOUSES Batiste, BLOUSES Crepon, BLOUSES Levantine,** dep. **2.90, 3.30, 3.80, 4.80, 5.50, 6.50, 7.50.**

**Jupons de Robes** assortissant avec chaque **Blouse** Le costume complet, de **8, 10, 12.**

**BLOUSES DEUIL et MI-DEUIL**

**Chemisettes pour dames** haute nouveauté, avec manches, nuances ravissantes.

**COSTUMES DE BAINS**
en flanelle très solide, **3.—, 3.50, 4.—, 4.50, 5.—**

**Tabliers-robe** **à manches,** pour enfants, en jolie et forte indienne, garniture dentelle, longr 50 cm., fr. **1.50 ;** longueur 57 cm., fr. **1.70 ;** longueur **67** cm., fr. **2.20.**

**Jupons** de dessous la robe, **2.50, 3.50, 4.—, 4.50.**

**Grand rabais sur les MANTES, MANTILLES, JAQUETTES de la saison** 6702

**A LA HALLE AUX TISSUS**

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE — Beau choix dans tous les genres — Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

**A. JOBIN**
Successeur
**Maison du Grand Hôtel du Lac**
**NEUCHATEL**

**MADERE MISA**
**à 1 fr. 40 la bouteille**
VERRE PERDU
Bouteilles reprises à 15 cts.
Au magasin de comestibles
**SEINET & FILS**
*8, Rue des Epancheurs, 8* 246

**Emprunt à lots Bevilaqua la Masa,** autorisé par la loi dans toute la Suisse. Prochain tirage : le **1er septembre 1895.** Lot principal

**fr. 20,000. — Lires.**

Les lots qui ne sont pas sortis à ce tirage seront rachetés selon désir. Les lots sont expédiés contre remboursement de **7 fr.** Les listes de tirage à 20 c.

(H. 1533 Lz.) **L. Winiger, Lucerne.**

VÊTEMENTS POUR
**CUISINIERS**
et **Pâtissiers**

**Vestes,** blanch. ou rayées. coupes de Paris . . . 4.50-5.50
**Pantalons** . . . . . 4.80-6.—
**Bonnets** . . . . . 0.90
**Tabliers** . . . . . 0.80-1.40

Garantie pour le travail et excellentes qualités d'étoffes.

**Envoyez les mesures suivantes :** Vestes : tour de poitrine, taille. Pantalons : longueur de côté et d'entre-jambes et ceinture. Bonnets : tour de tête. Envoi contre remboursement. Echange des articles non convenants. (H. 1681 Q.)

**Les fils KUBLER** (SCHWARZ)
**BALE**
Maison de 1er ordre pour vêtements de cuisiniers et pâtissiers.

### Vin de Tunisie 1892
**VIN EXQUIS pour la BOUTEILLE**
à 55 c. le litre.

VINS BLANCS & ROUGES DU PAYS
en fûts et en bouteilles

**VINS ÉTRANGERS**
depuis 40 c. le litre. 5917

**CAVE Ph.-Vr COLIN**
**BALANCE 2**
**Bureau et domicile : ÉVOLE 17**

A vendre
**UNE POMPE A VIN**
rotative, en parfait état (de la fabrique Stutzmann, à Genève), et **vingt à vingt-un mètres tuyaux de caoutchouc,** avec raccords, boîte de bonde et aspirations.

Eventuellement, échange contre marchandises.

S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7196

### OFFRE DE CIGARES
**Garantie. — Reprise.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 200 | Vei-Courts . . . . . | Fr. | 1 60 |
| 200 | Rio-Grande fins . . . . | » | 2 25 |
| 200 | Havanes 1re qualité . . . | » | 2 90 |
| 200 | Brésiliens véritables . . . | » | 2 95 |
| 200 | Flora Ia . . . . . | » | 3 — |
| 200 | Victoria . . . . . | » | 3 10 |
| 200 | Kneipp excellents. . . . | » | 3 40 |
| 125 | Brissago bonne qualité . . | » | 3 10 |
| 100 | Grandson . . . . . | » | 2 15 |
| 100 | Américains de 5 cent. . . | » | 2 35 |
| 100 | Sumatra de 7 cent . . . | » | 2 65 |
| 100 | Manille Bouquet de 10 cent. | » | 4 70 |

A chaque commande de fr. 8, on joindra un joli **étui à cigares,** gratis. (H. 2819 Q.)

**J. WINIGER, Boswyl** (Argovie).

### BOUCHERIE
de CORMONDRÈCHE

Tous les jours, **têtes et langues de bœufs, foie, cœurs, poumons,** ainsi que des **tripes fraîches,** le tout à des prix extra bon marché.

Belle **graisse de bœuf,** depuis 40 ct. le demi-kilo. 7194c

Se recommande,

**Jules HUGUENIN.**

# SOCIÉTÉ LAITIÈRE DES ALPES BERNOISES, à STALDEN

**SEUL DÉPOT : Magasin SEINET & FILS, rue des Epancheurs 8.**

**Lait stérilisé,** pour nouveaux nés et malades . . . . . . . . . { la ½ bouteille. . fr. —.25 / la bouteille. . . » —.40 / le litre . . . . » —.55

**Crème stérilisée,** produit exquis { la ½ bouteille. . » —.75 / la bouteille. . . » 1.40

**Beurre de table, centrifuge, surfin,** en plaques de 200 grammes, à 75 centimes.

*ARRIVAGES JOURNALIERS* 4554

Rue de Rivoli Nº 62 BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER DE PARIS.

## MALADIES CONTAGIEUSES

**Maladies de la Peau, Dartres, Vices du Sang, Glandes, etc., guéris par les BISCUITS DÉPURATIFS** DU Dr OLLIVIER **seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, autorisés par le Gouvernement** après quatre années d'expériences publiques. **Seuls admis dans les Hôpitaux.** Guérison certaine par ce puissant **Dépuratif** des *Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles et anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge, etc.*

**24,000 FRANCS DE RÉCOMPENSE**

Aucune autre Méthode ne possède ces avantages de supériorité. Traitement agréable, rapide, inoffensif, sans rechute.

33, r. de Rivoli, Paris. CONSULTATIONS DE MIDI A 6 HEURES ET PAR CORRESPONDANCE

**Neuchâtel :** pharmacies Bourgeois et J. Matthey.

## Fête vénitienne du 9 courant

## *Grand choix de FEUX D'ARTIFICE*

**FLAMMES DE BENGALE** 7104

**Lanternes vénitiennes. — Bougies.**

**CH. PETITPIERRE - FAVRE**

**Magasin provisoire : TREILLE nº 11 (entresol)**

## TOURBE

L'Administration du chemin de fer **Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds** avise le public qu'elle est en mesure de livrer, à partir de juillet 1895, jusqu'au printemps 1896 : **trois mille (3000) bauches d'excellente tourbe,** qui sera vendue dans les meilleures conditions, à **Neuchâtel,** au domicile des acheteurs, aux prix suivants :

**TOURBE NOIRE,** 1re qualité, à 18 fr. la bauche }
**TOURBE BRUNE,** très bonne, à 17 fr. » } 3 mètres³, payable comptant.

**M. O. Prêtre,** marchand de combustibles (chantier à la gare J.-S. et magasin rue Saint-Maurice 11), **auquel les commandes devront être faites, est chargé de la vente et de la livraison à domicile. Porteurs sur demande. Téléphone.** Les livraisons par bauche pourront être échelonnées suivant les convenances des clients. (H 2242 C)

## Les remèdes anti-dartreux du Dr Smid

consistant en pommade Nº I et II et en pilules dépuratives ont prouvé qu'ils sont aussi efficaces qu'inoffensifs dans toutes les **maladies de la peau, éruptions cutanées, etc.** La pommade Nº I guérit les **dartres humides, eczémas, démangeaisons, éruptions au visage, boutons, ulcères aux pieds, flux salin, ulcérations, plaies, impuretés de la peau, etc.,** et la pommade Nº II **les dartres sèches, dartres écailleuses, psoriasis, teigne, etc.** L'emploi simultané de la pommade et des pilules dépuratives fait disparaître les éruptions et purifie le sang. 1 paq. cont. 1 pot de pommade et 1 boîte de pilules dépuratives coûte fr. 3.75. **Dépôt général : P. Hartmann,** pharmacien, **Steckborn. Dépôts : Neuchâtel : A. Dardel,** pharmacien ; **A. Bourgeois,** pharmacien. **Couvet : F. Chopard,** pharmacien. **Locle :** dans toutes les pharmacies. 6393

## CIMENTS, CHAUX, GYPS

LATTES & LITEAUX

**BRIQUES EN CIMENT**

**en terre cuite et Réfractaires.**

**TUYAUX en grès et en ciment.**

## AU CHANTIER PRÊTRE

**gare et rue Saint-Maurice 11**

*Même Maison à la Chaux-de-Fonds.*

— **TÉLÉPHONE** — 3357

A vendre, faute d'emploi, une bonne et solide bicyclette à bas prix. Ecluse 2, 2me étage. 7152c

**Au magasin de comestibles**

**SEINET & FILS**

Rue des Epancheurs 8 516

## MALAGA BRUN MISA
## MALAGA DORE MISA

**à 1 fr. 40 la bouteille, verre perdu**

*Bouteilles reprises à 15 cts.*

## THE du JAPON

provenance directe, en paquets d'origine de 125 et 250 grammes, chez Mme Dubourg, 13, rue Pourtalès. 5404

**Demandez CATALOGUE gratis et franco.**

CHEMISES DE JOUR POUR DAMES **depuis fr. 1.35**

Des plus élégantes : seulement fr. 7.25 la chemise.

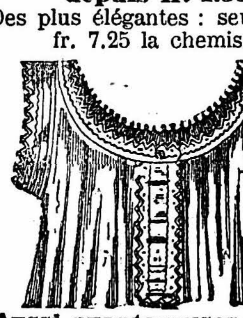

**Aussi avantageuses :** des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traversins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. (H. 2096 C.)

**R. A. FRITZSCHE,**

**Neuhausen-Schaffhouse,**

fabrication de lingerie pour dames et la première Versandthaus fondée en Suisse.

**Bonnes qualités. — Coutures soignées.**

## MAIZENA

**La véritable Duryea** pour Pouddings, Crèmes, Sauces, etc., est en vente dans les magasins de comestibles et d'épiceries fines. — En gros, chez (H. 2918 Z.)

**BÜRKE & ALBRECHT, Zurich.**

## Office de photographie, Neuchâtel

**ATTINGER FRÈRES, Avenue du 1er Mars 20**

Dépôt, pour le canton de Neuchâtel, des nouvelles

## JUMELLES ZEISS

et des

**Jumelles Stéréoscopiques**

du même fabricant.

*Renseignements détaillés et communications sur demande.* 6976

Inodore, siccative, durable

SICCATIF INODORE DURABLE — Pour 10 m.² 1 kilogr. — 3 fr. 50 —

LAQUE BRILLANTE Pr PARQUETS

**François Christoph**

Reconnue la meilleure pour vernir les parquets, planchers, etc. ; a l'immense avantage d'être privée de toute odeur et de sécher à mesure qu'on l'étend. On distingue la laque sans couleur ou pure, qui donne seulement un brillant jaunâtre, de la laque colorée, en brun et jaune, qui donne de la couleur et du brillant en un coup. (Hc. 1412 Q.)

**Neuchâtel : chez Alf. Zimmermann ;** Neuveville : A. Della-Pietra ; Couvet : T. Chopard ; Sainte-Croix : H. Golaz.

Zurich, Berlin, Prague.

*Fabrique de laque, cirage, huile, pour parquets et planchers.*

## BONDELLES

**Arrivage tous les jours.**

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

**SEINET & FILS**

**8, Rue des Epancheurs, 8** 5836a

On céderait, à bon compte, **10 actions du Tramway Neuchâtel-St-Blaise.** Adresser les offres, par écrit, sous chiffre H. 7122 N., à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

## DENTIFRICES DE CHOIX

FABRICATION IRRÉPROCHABLE

Sur demande, envoi franco du prix courant avec le mode d'emploi et instructions détaillées sur l'hygiène de la bouche.

DÉTAIL, DEMI-GROS

**F. NADENBOUSCH**

*CHIRURGIEN-DENTISTE*

NEUCHATEL (SUISSE)

## LE CIMENT

**PLUSS - STAUFER**

est le meilleur **pour cimenter des objets cassés,** tels que : verres, porcelaine, vaisselle, bois, etc. (H. 123 Q.)

Véritable seulement en flacons à **65 cts.,** chez A. Zimmermann, droguerie, à **Neuchâtel ;** César Hirt, négt., **aux Verrières.**

## PARQUETERIE D'AIGLE

**Ancienne Maison COLOMB & Cie**

FONDÉE EN 1855 1640

**REPRÉSENTANT :**

GUSTAVE MENTH

*entrepreneur de menuiserie en bâtiment*

**36, Faubourg de l'Hôpital, 36**

**NEUCHATEL**

Album et prix-courant à disposition de toute personne qui en fera la demande

On offre à vendre une

**JUMENT**

alezane, âgée de 8 ans, sage, bonne pour la selle et la voiture. S'adresser par écrit sous chiffre H. 7166 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

### ON DEMANDE A ACHETER

**On demande à acheter, de préférence aux Sablons ou à la rue de la Côte, une petite maison avec jardin ; éventuellement, terrain pour bâtir. — Adresser offres sous chiffre H. 7190 N. à Haasenstein & Vogler.**

## QUI

**fabrique la montre ancre, double plateau, remontoir 3/4 pl., boîte métal, système interchangeable, à nom**

## Clairmont ?

**S'adresser par écrit, sous chiffre X. 4955 J., à Haasenstein & Vogler, Saint-Imier.**

### APPARTEMENTS A LOUER

**A louer, à Corcelles,** pour le 1er octobre, un petit logement de 2 chambres, cuisine avec eau, cave, galetas et jardin. S'adresser à Corcelles nº 81. 7161

**A louer** de suite un petit logement. — S'adresser rue du Seyon 15, 1er étage. 7193c

**A remettre** de suite, un joli appartement de 3 pièces et dépendances. S'adresser rue du Môle 3, 3me étage. 7178c

A remettre, pour de suite, un petit logement de 2 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser rue de l'Industrie 28, 2me étage. 7179c

**A louer, pour Noël ou un peu plus tôt si on le désire, comme logement ou bureaux, le premier étage de la maison rue du Môle 1, se composant de quatre pièces et une cuisine et occupé actuellement par l'Etude de MM. Guyot & Dubied, notaires, en laquelle on est prié de s'adresser.** 6807

A louer, pour tout de suite, à des personnes tranquilles, un joli petit logement au centre de la ville et au 1er. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 6128

On offre à louer, pour cause de départ, un joli logement de 2 chambres et dépendances, Ecluse 9. S'adresser à la boulangerie. 7102

**A louer,** à Gorgier, trois logements de deux à trois pièces, cuisine, cave, bûcher, buanderie. Eau sur l'évier. S'adresser **Etude Guinchard, notaire,** à Saint-Aubin. 7028

### CHAMBRES A LOUER

Pour tout de suite, chambres meublées, vis-à-vis du Jardin Anglais, rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 7191

**Pension** et jolies chambres. Rue Pourtalès 13, 3me étage. 4263

A louer de suite une belle chambre meublée, à deux lits. S'adresser rue de l'Industrie 22, au 1er. 7069c

A louer, de suite, une chambre meublée, rue des Beaux-Arts 17, 3me. 7106

Jolie chambre meublée, à louer de suite. Avenue du 1er Mars, 1er étage. S'adresser Etude de MM. Borel & Cartier. 7089

### ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour Noël, un logement de 2 chambres, cuisine, cave, galetas et chambre haute. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 7150c

### OFFRES DE SERVICES

On cherche à placer une personne d'un certain âge et de toute confiance, pour faire un petit ménage. S'adresser chez M. Paul Colin, Poudrières 1. 7180

Une femme de toute confiance cherche à faire un ménage ou un bureau. S'adresser rue des Chaudronniers 6, 3me étage. 7176c

Deux jeunes filles allemandes, intelligentes, cherchent, pour de suite, bonnes places dans un hôtel ou pension de la ville de Neuchâtel ; éventuellement, elles entreraient aussi dans une bonne famille particulière. Pour renseignements, s'adr. à Mme Rose Mosimann, pension Fornachon, La Mothe, près Yverdon. 7185

Une sommelière, bien recommandée, demande place. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7172c

## Deux jeunes filles

**cherchent des places** dans maisons particulières, l'une pour le 20 courant, l'autre pour la fin du mois d'août. **Bureau Stalder, à Signau.** (H. 3606 Y.)

**Mme A. FISCHER,** à Berthoud (Berne), se recommande toujours comme placeuse. — Joindre timbre pour réponse. (H. 84 Y.)

## FEMME DE CHAMBRE

Une jeune fille allemande, bien au courant du service, avec d'excellentes recommandations, cherche une place pour tout de suite ; elle préférerait un bon traitement à un grand gage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7085

Une personne d'âge mûr, sachant cuisiner, cherche une place pour un petit ménage, de préférence à la campagne. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 7114c

### DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande à Colombier, pour fin septembre ou 1er octobre, une fille sérieuse, comme cuisinière. S'adr. au bureau **d'annonces Haasenstein & Vogler.** 7192

On demande une bonne fille, pour aider dans le ménage. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7175c

On demande, dans un petit hôtel, une bonne cuisinière, ayant de la pratique. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. — S'adresser Hôtel du Jura, Corcelles. 7182c

On demande, pour tout de suite, une très bonne cuisinière d'hôtel, sachant faire la pâtisserie. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7187c

On demande une jeune fille comme aide dans un ménage soigné. S'adresser Evole 9. 7094

Une femme de chambre trouverait à se placer de suite dans une bonne maison. Elle doit connaître le service, la couture et le repassage. Bonnes références exigées. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 7111c

**On demande,** pour entrer de suite, une bonne fille sachant faire un ménage et soigner les enfants. S'adresser à Mme Lis Touchon, Valangin. 7092

On demande, de suite, un bon domestique charretier, chez M. Henri Jaggi, à Peseux. 7095

### OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

## COMPTABLE 7004

**Un teneur de livres bien expérimenté et muni de bonnes recommandations pourrait entrer de suite dans une maison de commerce importante de la Suisse romande. Adresser les offres avec références au bureau Haasenstein & Vogler, sous adresse : J. nº 10, Neuchâtel.**




# LES DRAMES DE LA MISERE

PAR

RAOUL DE NAVERY

« Ici se groupent des faits accablants à la charge d'Aurillac, mais pas un n'est fondé, pas un n'est prouvé.

« Vous dites : — Cherchez à qui profite le crime. — Aurillac n'a pas besoin de ce crime. Je me demande alors si un être que je ne connais point n'avait pas intérêt à ces manœuvres coupables ; si quelqu'un ne devait pas hériter en quelque sorte de la fortune perdue d'Austin Aurillac ; si sa déchéance ne servait pas à l'agrandissement d'industrie ou de richesse d'un compétiteur... »

Le chiffonnier réfléchit profondément.

— Un agrandissement d'industrie... si c'était ?...

Il n'acheva pas.

— Je sais le mal que fait une calomnie, fit-il, et voilà que j'accuse... Cependant l'auteur du mémoire semble avoir eu la même pensée, bien qu'il n'ait désigné personne.

Après un moment de rêverie, Aurillac lut la dernière page du cahier :

« N'est-il pas possible aussi que, en dépit de sa bonté, de sa générosité, Austin se soit créé des ennemis ? Ses ouvriers étaient tous des hommes éprouvés, mais avant d'arriver à réunir sous ses ordres cinq cents hommes actifs, honnêtes, instruits et sobres, il faut en avoir congédié beaucoup, les paresseux, les ivrognes ne restaient point dans la maison d'Aurillac, et l'un d'eux peut avoir voulu se venger d'un renvoi mérité. »

Pour la seconde fois de la soirée, la haute taille de Camourdas se dressa devant le chiffonnier, et il vit sa face rouge et bestiale, telle qu'elle lui était apparue pendant la parade.

« C'est là qu'il faut chercher, concluait l'auteur du mémoire, là, et non point ailleurs ; les faits matériels n'ont rien révélé ; nous n'avons pour nous guider dans la nuit que des indications trop vagues pour les consigner dans ces pages ; elles n'ont d'autre but que de faire connaître l'homme accusé d'un crime abominable, et de ressusciter pour sa défense le souvenir de toute une vie d'honneur. »

Le chiffonnier lut ces derniers mots à genoux.

— Vous êtes bon, mon Dieu ! s'écria-t-il avec l'exaltation de la reconnaissance : à l'heure où je me sentais faiblir, vous m'apprenez qu'un homme croit à mon innocence, se fait mon champion et lutte pour ma cause... Ah ! je n'ai pas le droit de m'abandonner moi-même... Je me sens fort, rasséréné ; j'aurai un guide, un conseil, un ami !...

Il se leva et reprit les papiers qu'il venait de lire afin de les renfermer de nouveau dans le portefeuille.

— Mais ce frère, cet ami, qui est-il ? où le trouver ? J'oubliais que je ne sais pas même son nom.

Il renversa le portefeuille, en fouilla les poches, et poussa une exclamation de joie.

Une carte venait de tomber sur la table.

Cette carte portait : Maximilien Audoin, avocat, rue de la Sainte-Chapelle, nº 10.

Par un mouvement dont il ne fut pas maître, Aurillac porta cette carte à ses lèvres.

Quand il eut renfermé les journaux, les lettres, le mémoire, dans le portefeuille, il souffla sa lampe et fut tout étonné de voir que le jour était venu. Combien longues allaient lui paraître les heures en attendant qu'il fût possible de se présenter chez l'avocat ! Et cependant, en y réfléchissant, Aurillac trouva qu'il devait s'applaudir de ne pouvoir se rendre immédiatement chez M. Audoin : l'émotion violente que trahissait son visage, le tremblement de sa voix, auraient livré une partie de son secret, et il voulait en rester complètement le maître, jusqu'à l'heure où il serait sur les traces du véritable coupable.

A sept heures seulement, Austin Aurillac, proprement vêtu, le visage calme et l'allure paisible, se dirigea vers la rue de la Sainte-Chapelle.

## XI

### LE CABINET DE MAITRE AUDOIN

Maître Audoin n'était pas encore un avocat célèbre, mais il ne pouvait manquer de le devenir : à une érudition profonde, une sagacité rare, une logique que rien ne faisait dévier, il joignait, non pas seulement l'amour, mais la passion du travail. Il ignorait ce que sont les distractions futiles qui dévorent la meilleure part des forces des jeunes hommes ; s'il veillait, c'était avec ses livres ; son esprit n'avait pas besoin pour se détendre de chercher l'excitation, plus bruyante que vraie, d'une compagnie de jeunes fous. Quand il se sentait las jusqu'à l'épuisement, il prenait un chemin de fer, le premier venu, s'arrêtait à une ou deux stations, courait à travers champs, s'énivrait d'air, de parfums printaniers, se retrempait aux sources vives de la nature, qui se fait maternelle et douce pour notre fatigue et nos soucis, puis il rentrait le corps assoupli par la marche, le cœur allégé. Le lendemain, la besogne lui paraissait plus facile, et il s'y remettait courageusement.

Ce qui lui rendait plus indispensable le spectacle des tableaux de la vie champêtre, c'est que sa première jeunesse s'était écoulée à la campagne. Il était alors moitié écolier, moitié pâtre. Il récitait Virgile en gardant les chèvres, et lisait Homère en regardant les nourrices du village laver le linge dans le grand étang. La science s'était mêlée pour lui à toutes les choses simples ou sublimes de la terre. Et s'il aimait peu la plupart des poètes modernes, c'est qu'il leur trouvait plus d'afféterie que de naturel, plus *de faire* dans la façon de peindre que de sentiment véritable.

L'homme qui l'avait élevé était un vieillard pauvre et bon qui dépensa pour lui jusqu'à son dernier sou, et lui légua en mourant le peu de bien qui le faisait vivre. Maximilien Audoin savait quel prix son éducation avait coûté à son bienfaiteur : il l'en paya au centuple par sa tendresse, son labeur et une reconnaissance qui se traduisait dans les moindres actes. Il devint ambitieux pour satisfaire le cœur de l'excellent homme. Voyant combien ses succès le rendaient heureux, il redoubla de zèle. Il espérait un jour lui rendre les soins dont il avait entouré son enfance, mais cette joie fut refusée à tous deux. Seulement, avant d'expirer, le vieillard dit au fils de son adoption :

— Ta vocation est d'être avocat, sacrifie tout pour arriver à ce but ; j'aimais cette vieille maison comme l'hirondelle aime son nid, vends-la, cependant, pour

**Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.**

LA FABRIQUE SUISSE
DE
## CIMENT PORTLAND
à SAINT-SULPICE

**engagerait une vingtaine d'ouvriers. — Se présenter, avec certificats, au bureau de la fabrique.** 7132

## APPRENTISSAGES

On demande un jeune homme, âgé de 16 à 17 ans, pour lui apprendre la grosse et la petite boulangerie. S'adr. à M. Mosset, à La Coudre, qui renseignera. 7162

## APPRENTI

Une maison de commerce de la ville demande, comme apprenti, un jeune homme ayant terminé ses classes. Entrée de suite. — Adresser les offres case postale 561. 7177

## AVIS DIVERS

**On désire placer,** dans une **bonne famille** de Neuchâtel, un **jeune homme** fréquentant le Gymnase. Adresser les offres à Haasenstein & Vogler, sous H. 7160 N.

## ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE
**Libérale**

## FÊTE ANNUELLE
*LE 11 AOUT*
## A LA TOURNE

Musique de fête pour la Section :
*L'HARMONIE*

**Programme de la Section de Neuchâtel :**

7 h. 30. Rendez-vous au Cercle libéral.
7 h. 45. Départ pour la gare.
8 h. 14. Départ du train.
8 h. 50. Arrivée à Chambrelien.
10 h. 30. Arrivée à la Tourne.
12 h. —. **Dîner champêtre.**

5 h. 30. Départ de la Tourne.
7 h. 18. Départ de Chambrelien.
7 h. 42. Arrivée à Neuchâtel.

**Prière de se munir de vivres.**

Des billets de chemin de fer seront en vente au Cercle libéral, le samedi 10 août, de 8 heures à 10 heures du soir; le dimanche 11 août, de 7 heures à 7 1/2 heures du matin.

Prix du billet Neuchâtel-Chambrelien et retour : 80 centimes. (Pour les enfants au-dessous de 10 ans : 40 centimes.)

7168 *Le Comité.*

## BUREAU TECHNIQUE
## Lis-EUG. MAULER
NEUCHATEL
*8, Rue Pourtalès, 8*

Renseignements techniques et industriels. — Brevets d'invention. — Plans d'outils, de machines, pour mécaniciens, fabricants, etc. — Vente de moteurs, machines, transmissions. — Aciers pour tous les usages. 7141c

## Académie de Neuchâtel

**Cours de vacances.** — Le second cours de langue italienne (24 leçons) commencera le 12 août. Prix du cours : 12 fr.

On peut demander le programme et s'inscrire chez le concierge de l'Académie. 7119c

## INSTITUT DE JEUNES GENS
**J. MISTELI, à Soleure**

Langues modernes; sciences commerciales et techniques. Prospectus et conditions sur demande. (O. F. 4969)

**VENDREDI 9 AOUT 1895, dès 9 heures du soir**

## FÊTE DE NUIT
DONNÉE PAR LA
## SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE NEUCHATEL
AVEC LES BIENVEILLANTS CONCOURS DE LA
## FANFARE TESSINOISE
ET DE LA
## Société Fédérale de Gymnastique

qui exécutera les poses plastiques suivantes, sur une sapine en avant du port : 1. La Guerre. — 2. La Paix. — 3. Assassinat de Coligny. — 4. Combat des Horaces et Curiaces. — 5. Idem, 2me tableau. — 6. Mort de Zwingli. — 7. Baillot au Pont de Thielle. — 8. Assassinat de César. — 9. Bataille de Saint-Jacques. — 10. Bataille de Dornach. — 11. Monument de Winkelried. — 12. Monument de Guillaume Tell. — 13. Les Romains passant sous le joug. — 14. Serment du Grütli.

Toutes les embarcations devront être munies de lanternes.

Les signaux pour l'embrasement général seront donnés par un coup de pistolet. La S. N. prie les riverains du port et les personnes habitant le haut de la ville de bien vouloir embellir cette fête par des feux de bengale et d'artifice.

En cas de mauvais temps la fête sera renvoyée. 7157

**Le Comité.**

## ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE SUISSE
## ZURICH

L'année scolaire 1895-1896 commencera, pour toutes les divisions de l'Ecole polytechnique fédérale, **le 7 octobre 1895.**

Les demandes d'admission doivent être envoyées à la Direction jusqu'au 1er octobre au plus tard. Elles doivent contenir l'indication de la division et de la section où l'on désire entrer et l'autorisation des parents ou du tuteur, avec leur adresse exacte.

On doit y joindre un certificat (l'âge réglementaire est 18 ans révolus), un passeport ou un acte d'origine, un certificat de mœurs et des certificats portant sur les études antérieures et préparatoires des candidats, soit sur leur pratique et leur profession.

Le programme donne les renseignements relatifs à l'époque de l'admission et le règlement de l'admission, ainsi que ceux qui concernent les connaissances préalables exigées et les conditions auxquelles peut être accordée la dispense des examens.

On peut se procurer le tout à la Chancellerie de la Direction.

ZURICH, le 3 août 1895.
(H. 3653 Z.) *Le Directeur de l'Ecole polytechnique,*
HERZOG.

## LA SUISSE
## SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE
FONDÉE EN 1858
**Siège social : LAUSANNE, rue du Midi nº 3.**

**Conditions d'assurances très favorables. — Tarifs modérés.**

**Combinaisons spéciales à la Suisse :** Assurance-vie combinée avec assurance contre les accidents, **sans augmentation de primes.** — Assurances militaires de capitaux différés. — Rentes différées à volonté. (H. 8272 L.)

Pour renseignements et prospectus, s'adresser à
**M. B. CAMENZIND, agent général, rue Purry nº 8, à NEUCHATEL**
et à ses agents.

La liste complète du tirage des
**Obligations 4 1/2 % et 4 % exemptes d'impôt de la**
## BANQUE COMMERCIALE HONGROISE DE PEST

sorties au tirage du 26 juillet, en présence d'un notaire royal et suivant les formalités légales, et **remboursables le 1er février 1896,** a paru dans le numéro du 4 août de la *Wiener Zeitung* (officielle).

On peut se procurer **gratuitement** les listes de tirage auprès de l'établissement ci-dessus et auprès de toutes les banques et banquiers. 7116

## CERCLE DU MUSÉE

**Le Comité du Cercle du Musée** rappelle au public que les jardins du Cercle sont ouverts aux familles et aux étrangers. 5395

**Le tenancier est autorisé à servir des consommations au jardin.**

Une honorable famille habitant les bords du lac de Zurich, **prendrait une**

## *JEUNE FILLE*

**en pension;** facilité de suivre les écoles ou leçons particulières; vie de famille, soins maternels. Prix de pension : 700 fr. S'adresser à **Mme Schærer-Meyer, à Kilchberg,** près Zurich. 7163

**Dimanche 11 et lundi 12 août 1895**

## GRANDE VAUQUILLE
**au Café de la Côte**
**à PESEUX**

**Prix exposés : Pains de sucre**

Se recommande,
*Le tenancier,* **ROULET.**

## ÉCHANGE

**Une famille** honorable, à Berne, **désire donner son garçon** de 14 ans **en échange d'un garçon** du même âge, qui fréquenterait l'école, pour apprendre la langue. S'adr. à M. K. Hofer, serrurier, Stalden 26, Berne. (Hc 3601 Y)

## CONCOURS

La Commission de surveillance de l'Orphelinat Borel met au concours, pour le **1er OCTOBRE prochain,** un poste d'**EMPLOYÉ** à divers travaux (fabrication du pain, chauffage de la chaudière à vapeur, entretien des chemins), et, pour les remplir de concert avec sa femme, les fonctions de chefs de la VIme famille. — Salaire minimum : **800 fr.** avec entretien complet. (H. 7159 N.)

S'inscrire jusqu'au **31 août prochain,** auprès de M. E. BILLE, directeur, à Dombresson. (N. 1953 Ce)

La **laiterie centrifuge** de Villamont-Dessus, Lausanne, Marc Kohly, propriétaire (médaille d'or à Paris, 1889, et 1er prix à l'Exposition cantonale d'Yverdon, 1894), demande un dépositaire à Neuchâtel pour son 7200

## BEURRE CENTRIFUGE

*Madame Emma BOREL-PERRENOUD et ses enfants, les familles BOREL et PERRENOUD se sentent pressés de témoigner leur vive et profonde reconnaissance pour les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus dans ces jours de grand deuil.* 7183

*Monsieur Jean TANNER-SCHWAB et famille remercient du plus profond du cœur les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.* 7181c

### Mercuriale du Marché de Neuchâtel
*du jeudi 8 août 1895*

| | | | De Fr. | à Fr. |
|---|---|---|---|---|
| Pommes de terre, | les 20 litres, | | — 90 | 1 — |
| Haricots | les 20 litres, | | — 80 | 1 — |
| Carottes | le paquet, | | — 10 | |
| Poireaux | » | | — 05 | |
| Choux | la pièce, | | — 10 | — 15 |
| Laitues | » | | — 05 | |
| Choux-fleurs | » | | 1 — | |
| Oignons | la chaîne, | | — 10 | |
| Concombres | la douzaine, | | — 30 | — 40 |
| Radis | le paquet, | | — 05 | |
| Pommes | les 20 litres, | | 3 — | 4 — |
| Poires | » | | 3 — | 4 — |
| Prunes | les 20 litres, | | 3 — | 4 — |
| Melon | la pièce, | | — 80 | 1 — |
| Abricots | le demi-kilo, | | — 30 | — 40 |
| Pêches | » | | — 30 | — 40 |
| Raisin | le demi-kilo, | | — 80 | |
| Œufs | la douzaine, | | — 90 | |
| Beurre en livre. | le demi-kilo, | | 1 50 | |
| » » mottes, | » | | 1 20 | |
| Fromage gras | » | | 1 — | |
| » mi-gras, | » | | — 75 | |
| » maigre | » | | — 50 | |
| Pain | » | | — 12 | — 15 |
| Lait | le litre, | | — 18 | |
| Viande de bœuf | le demi-kilo, | | — 85 | — 95 |
| » » veau | » | | 1 — | 1 10 |
| » » mouton, | » | | 1 — | 1 10 |
| » » porc | » | | — 90 | 1 — |
| Lard fumé | » | | 1 — | |
| » non-fumé | » | | — 75 | |
| Foin | par 50 kil., | | 1 80 | 2 — |
| Paille | par 50 kil., | | 2 50 | 2 80 |
| Foyard | le stère, | | 12 — | |
| Sapin | le stère, | | 9 — | |
| Tourbe | les 3 m³. | | 14 — | 15 — |

## ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

**Promesses de mariages.**

Joseph Riedweck, boulanger, Lucernois, et Lisette Ellenberger, repasseuse, Bernoise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Ernest-Edmond Widmann, négociant, Neuchâtelois, domicilié à Corcelles, et Lina Elzingre, Neuchâteloise, domiciliée à Dombresson.

Jean-Rodolphe Stucki, comptable, Bernois, domicilié à Neuchâtel, et Henriette-Albertine Steiner, Bernoise, domiciliée à Chaux-de-Fonds.

Charles-Félix Wasserfallen, négociant, Bernois, et Anna Gacon, modiste, Neuchâteloise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

**Naissances.**

4. Ida-Marguerite, à Spirito Delvillani, ferblantier, et à Maria-Domenica Marucco.

6. Charles-Louis, à Charles-Louis Etienne, horloger, et à Cécile-Henriette née Vaucher.

7. Betzi-Marie-Thérèse, à Jules-Henri Clerc, notaire, et à Jeanne née Meuron.

**Décès.**

5. Abraham, fils de Abraham Adam, mécanicien de chemin de fer, et de Anna née Borel, Bernois, né le 16 juillet 1895.

5. Louis-Alexis Martin, mécanicien de chemin de fer, époux de Marie-Adèle-Emma née Dubois, Vaudois, né le 4 novembre 1862.

5. Edouard-Alfred Knüchel, employé d'hôtel, Bernois, né le 3 février 1874.

## NOUVELLES POLITIQUES

### Allemagne

L'Association des vétérans bavarois a déposé mardi, au milieu d'une grande affluence, une superbe couronne de lauriers sur la tombe richement décorée des soldats français morts à Munich en 1870-1871 et enterrés dans le cimetière de cette ville. Le premier secrétaire de l'Association des vétérans a prononcé l'allocution suivante :

« Je dépose cette couronne de lauriers, au nom de l'Association des vétérans, sur la tombe des soldats français; eux aussi ont combattu et sont morts pour la patrie; sans doute ils furent nos ennemis, mais dans la mort il n'y a ni ennemi ni ami; nous prions en silence pour eux. »

Un peu avant, on avait déposé une autre couronne sur la tombe du général baron von der Tann.

### Italie

Le sénat a adopté hier, au scrutin secret, par 88 voix contre 12, le projet de réforme budgétaire du Trésor. Il a adopté également le budget des recettes.

En proposant l'ajournement du sénat, le comte de Cambray-Digny a invité ce corps à exprimer sa satisfaction à M. Sonnino. M. Sonnino a remercié en constatant que les résultats obtenus étaient dus au concours de tous les ministres, sous la direction de M. Crispi (applaudissements). Il a exprimé la confiance que l'équilibre du budget, maintenant assuré, serait conservé aussi dans l'avenir, pour le plus grand bien du royaume.

M. Crispi a pris ensuite la parole pour remercier le sénat de l'appui qu'il a prêté au gouvernement. Enfin, aux applaudissements de l'assemblée, M. Cavaletto, sénateur de la droite, a adressé des paroles très flatteuses à M. Crispi, et a félicité le gouvernement d'avoir mené à bien sa grande œuvre financière.

Le sénat s'est ajourné à samedi.

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Une famille parisienne, en villégiature à Chamonix, était partie en excursion du côté de la mer de glace. Les voyageurs traversaient l'endroit appelé « le mauvais pas »; tout à coup, dans une descente d'une vingtaine de marches à pic, une jeune fille de dix-sept ans, qui faisait partie de la petite caravane, poussait un cri terrible et était précipitée dans l'abîme d'une hauteur d'une quarantaine de mètres à pic. Le malheureux père eut à peine le temps de saisir son enfant, mais il ne réussit pas à l'arrêter dans sa chute et il eut la douleur de la voir rouler jusqu'au fond.

Après beaucoup d'efforts, on put remonter la victime, qui, providentiellement, n'était pas morte, mais évanouie et affreusement meurtrie.

*(Voir suite en 4me page.)*

---

continuer tes études; lorsque tu seras riche, tu la rachèteras, et qui sait, tu y viendras peut-être lire tes vieux livres et te promener dans l'enclos où tu as joué tout petit.

— Oh ! père ! père ! répondit le jeune homme, vous ne me quitterez pas.

— Si, mon enfant, je m'en vais; sans regret, car tu seras heureux, et mon souvenir ne te quittera pas; sans peur, le maître à qui je vais rendre mes comptes est aussi mon père, et de ce côté je suis tranquille. Je crois que les âmes exercent encore une protection sur les êtres chers qui restent en ce monde. Je veillerai sur toi, je prierai pour toi.

Le jeune homme se jeta, en pleurant, dans les bras du vieillard.

En ce moment, un violent orage éclata, et les roulements du tonnerre accompagnèrent le souffle de la rafale qui courbait les arbres et faisait craquer les branches, tandis que de larges éclairs sillonnaient le ciel sombre.

Une même pensée traversa l'esprit du jeune homme et celui du vieillard.

Ils restèrent longtemps dans les bras l'un de l'autre.

— Mon enfant, dit enfin le vieillard, tu me fus donné par une nuit semblable, et je dois remercier Dieu des joies que tu as répandues sur ma vie. Va reposer, demain nous nous reverrons.

Le jeune homme s'éloigna et revint à l'aurore dans la chambre du malade.

Un rayon de soleil s'y jouait, un sourire effleura les lèvres de l'agonisant.

Presque au même moment, le curé du village vint s'informer de l'état de celui qui allait mourir.

— Je suis bien, tout à fait bien, répondit le malade. Vous m'avez dit d'avoir confiance, j'ai confiance ! Adieu, Maximilien ! Ne m'oublie pas, et puisse le Seigneur te rendre...

Il n'acheva pas; sa tête, qu'il avait soulevée, retomba en arrière, ses yeux restèrent clos, sa bouche muette.

Un mois plus tard, la maison était vendue, et Maximilien Audoin prenait la route de Paris avec une somme de dix mille francs dans son portefeuille.

Le jeune homme savait beaucoup, mais il n'avait pris aucun grade; il enleva son brevet de bachelier, et poursuivit le doctorat ès-sciences en même temps qu'il commençait ses études de droit.

Dix mille francs pour vivre pendant cinq années, payer ses inscriptions, acheter ses livres et s'installer d'une façon convenable, cela semblait tout d'abord impossible. Mais Maximilien poussait, avons-nous dit, l'amour du travail jusqu'au delà du possible; il résolut de subvenir à ses dépenses au moyen de leçons qu'il donnerait, et de réserver son petit capital pour le jour où il s'installerait définitivement. Le vieux curé du village qu'il venait de quitter lui avait remis une lettre pour un jeune prêtre qui instruisait des enfants. Celui-ci le chargea des plus grands. Bientôt Maximilien trouva des écoliers pour son compte et, dès lors, il put presque se suffire. Un an plus tard il était assuré de parvenir à son but, et quand il passa sa thèse, il faisait des économies.

Maximilien possédait une prodigieuse mémoire. Il n'apprit pas seulement le droit français, le droit romain, il connut tout les codes anciens et modernes des différentes législations. Son érudition tenait du prodige. Avant d'avoir fini son stage, il eut la bonne fortune de passer une année en qualité de secrétaire dans le cabinet d'un avocat en renom, et il acquit de la sorte ce qui lui manquait. Aussi, du jour où il fut inscrit au tableau des avocats, sa situation fut assez établie pour qu'il pût espérer de vivre honorablement. Il ne plaidait point toutes les causes, il n'avait pas pour habitude de calculer, avant de s'en charger, ce qu'elles lui rapporteraient.

Si la cause qu'on lui apportait lui semblait juste, il acceptait de la plaider, sans même discuter auparavant les honoraires, non pas qu'il crût beaucoup à la reconnaissance des gens, après le gain de leur procès, il savait aussi bien que les médecins à quoi s'en tenir sur ce genre de gratitude, mais il ne voulait pas faire commerce de sa parole, et ne la rabaissait point à l'état de marchandise. Peut-être perdit-il de la sorte quelques milliers de francs, mais il regagna en considération ce qu'il sacrifiait en argent, et la confiance qu'il inspira le dédommagea grandement de son désintéressement.

Chaque jour Maximilien Audoin visitait une des prisons de Paris, non pas en avocat famélique, cherchant des causes, plaidant pour plaider, mais en homme convaincu que l'exercice de l'éloquence est plus qu'un droit, un sacerdoce, et qu'il est possible de relever le courage d'un malheureux par de bonnes paroles, de sages conseils. Maximilien obtenait souvent des acquittements, par la seule raison que les affaires véreuses ou perdues d'avance lui répugnaient. S'il accordait son aide à un criminel plein de repentir, il la refusait au récidiviste dangereux, au misérable que rien ne corrige, et qui se crée un revenu avec le vol et l'assassinat.

Malgré sa jeunesse, Maximilien exerçait donc une certaine influence; quand il parlait pour un accusé, on était certain d'avance que, si le malheureux était coupable d'une faute, même d'un crime, quelque chose plaidait encore cependant en sa faveur.

Le laborieux jeune homme se levait à six heures, travaillait jusqu'à huit, recevait ses clients jusqu'à dix heures, et se rendait plus tard au palais.

On entrait dans son cabinet sans distinction de rang, et régulièrement à son tour. Le vieux domestique qui le servait ne recevait point de gratification pour faire passer les gens pressés par une porte dérobée; il avait, comme son maître, le sentiment de la justice, et il eut cru manquer au caractère de maître Audoin en agissant autrement.

Ce matin-là, le jeune homme avait bouleversé les papiers entassés sur son bureau, sans parvenir à trouver l'objet de ses recherches. Son portefeuille lui manquait, et il y attachait sans nul doute une grande importance, car son inquiétude à ce sujet prenait les proportions d'un chagrin violent.

— Mon brave Mathieu ! dit-il à son domestique, dérange, cherche, trouve; à force de remuer ces papiers, je ne puis plus savoir ce que je fais.

— Y avait-il des billets de banque dans ce portefeuille, Monsieur ?

— Non, Mathieu, mais des journaux, un mémoire, des pièces que je ne saurais où retrouver aujourd'hui, un travail qui m'a pris de longues heures, et était à la fois un devoir et une espérance.

— On peut le rapporter, Monsieur.

— Je ne crois pas qu'il s'y trouvât rien indiquant mon adresse.

— Comment Monsieur l'a-t-il perdu ?

— Sans doute, dans la rue, tandis que je me battais avec un saltimbanque.

— Monsieur s'est battu !...

— Mon Dieu ! oui, Mathieu.

— Et avec un saltimbanque, un histrion, un...

— Un misérable, sois en sûr, mon bon Mathieu; mais il s'agissait de sauver un enfant.

*(A suivre.)*

— Deux jeunes femmes entraient jeudi en costumes de cyclistes, chemisettes serrées à la taille et pantalons bouffants, dans un magasin de nouveautés de la rue de Rivoli, à Paris, où elles se firent montrer des étoffes de soie ; toutes deux étaient assises et détournaient l'attention du commis en lui demandant sans cesse d'autres coupons. Pendant que celui-ci cherchait dans les casiers, l'une des femmes prenait les coupons sur le comptoir, faisait semblant de les examiner, puis les passait à son amie qui les faisait disparaître dans une immense poche cachée à l'intérieur de son ample pantalon. Malheureusement pour elles, un inspecteur de la maison avait vu le petit manège et les fit arrêter à la sortie. Conduites au commissariat de police, elles commencèrent par protester avec véhémence, mais la fouilleuse, appelée, découvrit sept coupons de soie différents. Les deux voleuses ont été envoyées au Dépôt.

— Un ukase du tsar décide que le port de Sébastopol continuera encore pendant quatre ans à être ouvert au commerce.

On sait que Sébastopol est également port militaire, et il était question de l'affecter exclusivement à la marine de guerre ; Théodosie aurait alors été le seul port commercial de la Crimée. Sébastopol conservera son double caractère pendant quatre ans encore.

— On sait qu'il est question d'admettre, à Berlin, les femmes à suivre les cours des facultés de médecine. Le gouvernement paraît décidé à ouvrir encore une autre carrière à l'activité féminine, celle de la pharmacie.

Le gouvernement est d'avis que les femmes, étant surtout propres à l'exercice de cette profession, il est opportun de les y admettre le plus tôt possible.

**Les télégraphistes à bicyclette.** — Un arrêté ministériel autorise en France l'emploi du vélocipède dans le service de la distribution télégraphique, à charge pour les facteurs bicyclistes, qui recevront une indemnité, de se munir à leurs frais de leurs machines, de l'entretenir et de la réparer. L'organisation du nouveau service vient d'être réglée, mais il ne sera procédé que graduellement à sa mise en application ; les créations de facteurs vélocipédistes seront échelonnées sur trois années.

Les facteurs vélocipédistes recevant une indemnité mensuelle de 15 francs, il est à prévoir qu'en raison de cet avantage pécuniaire, de nombreuses demandes de participation au nouveau service se produiront.

La circulaire de M. de Selves prévoit également la question de choix des machines à utiliser par les facteurs vélocipédistes et celle de leur garage. Il estime que les machines devront être conformes au modèle le plus répandu. Il n'admet qu'à titre provisoire le bicycle et le tricycle, le premier comme trop dangereux, le second en raison de son type encombrant. Pour le garage, dans les bureaux de poste, ou en cours de distribution, dans les couloirs des maisons.

**Mort de l'explorateur J. Thompson.** — L'un des plus assidus et des plus considérables parmi les explorateurs anglais de l'Afrique, Joseph Thompson, vient de mourir ; c'est une grande perte pour la science, et aussi pour la politique anglaise, car Thompson, âgé seulement de 37 ans, pouvait rendre encore à son pays de signalés services.

Né en 1858, il étudia quelque temps à l'Université d'Edimbourg et se consacra aussitôt à la géographie, sous la direction de sir Archibald Geikie. Il était encore sur les bancs de l'Université quand l'explorateur Johnston le choisit, en 1878, pour l'accompagner dans son voyage dans l'Afrique, dont la Société de géographie de Londres lui avait confié la direction. L'expédition partit de la côte orientale, de Dar-es-Salaam ; elle était en route depuis quelques semaines quand son chef mourut, et Thompson, âgé de 21 ans seulement, dut en prendre la direction. Il ne songea pas un instant, naturellement, à revenir à la côte ; il s'enfonça plus avant vers la région des lacs, parcourant les rives du Nyassa et du Tanganyika, et il aurait poussé plus loin vers ce qu'on sait aujourd'hui être le cours supérieur du Congo, si l'hostilité des indigènes ne l'avait arrêté. Il rentra par la côte orientale, après avoir fixé les connaissances géographiques sur la région des lacs.

Il avait à peine eu le temps de rédiger et de publier son voyage, dont le récit vif et coloré obtint en Angleterre un très vif succès, qu'il était envoyé de nouveau en Afrique ; cette fois, c'est vers le Victoria-Nyanza que la Société de géographie de Londres le dirigeait. Le premier Européen, il vit le mont Kenia, traversa le pays des Massaï et parcourut ces régions de l'Afrique orientale dont il a été tant parlé après.

Ce second voyage avait été très pénible — son livre, qui est presque devenu classique, en fait foi ; Thompson demandait un peu de repos, mais la Compagnie, qui devait être plus tard la Compagnie du Niger, fit appel à lui. C'était en 1885 ; la fièvre africaine était à son apogée en Europe et la Compagnie craignait de se voir enlever une partie des territoires qu'elle convoitait, si elle n'y concluait des traités. Thompson remonta jusqu'au Sokoto et signa alors la plupart des actes sur lesquels depuis les Anglais ont appuyé leurs prétentions. Il parcourut ensuite les régions les moins accessibles du Maroc, puis alla dans l'Afrique australe, où M. Rhodes l'employa au service de la Compagnie. Mais dès lors il était gravement atteint ; il lui fallut rentrer en Europe en 1892 — à 29 ans — et depuis il ne la quitta plus. Il vient de s'éteindre, emporté par une maladie de poitrine.

## NOUVELLES SUISSES

**Tir fédéral.** — Il a été vendu mercredi, dernier jour du tir, 1,159 cartes de fête ; total, 61,328 ; 105,590 jetons pour le tir au fusil et 12,414 jetons au revolver ; total, 1,764,246.

Il a été délivré 330 médailles de bronze, 512 médailles d'argent, 7 médailles d'or, 46 coupes, entre autres à M. Piguet, Locle ; 20 montres d'or, entre autres à M. Vaucher, Buttes ; 42 montres de dames, en or ; 108 montres d'argent.

*Cible Patrie-Art :* Perret, Chaux-de-Fonds, 405 ; série de 100 coups : Hirschy, Neuchâtel, 73 cartons.

*Revolver :* Série de 90 coups : Vauthier, Grandson, 78 cartons, médaille de maître-tireur. Mouches : Hirschy, Neuchâtel, 606 degrés.

**Patente.** — Les recettes produites par la taxe de patente des voyageurs de commerce, se sont élevées à 203,150 fr. pendant le premier semestre de cette année, contre 196,250 fr. pendant la période correspondante de l'année passée.

**Corps diplomatique.** — Le ministre résident de Bavière, baron Curt von der Pforten, a présenté hier ses lettres de rappel à M. Lachenal, vice-président du Conseil fédéral.

**Berne.** — Dimanche passé, l'asile projeté pour les tuberculeux, construit par MM. Kœnitzer, architecte à Worb, et Frutiger, entrepreneur à Thoune, a été inauguré à Heiligenschwendi, au milieu d'une foule accourue des environs. La cérémonie a été ouverte à deux heures par un choral entonné par la fanfare d'Oberhofen et chanté par toute l'assistance. Puis M. Ziegler, suffragant à Berthoud, a recommandé, dans une prière, l'asile à la protection du Tout-Puissant. M. le Dr Schwab, président de la direction, a retracé, dans son discours, l'origine de l'établissement, construit, comme on sait, par souscription, à la suite du centenaire de Berne, et a remercié tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, avaient aidé à mener l'entreprise à bonne fin. Il a insisté surtout sur l'importance de telles œuvres, de l'amour du prochain pour la solution de la question sociale. M. le conseiller d'Etat de Steiger a pris ensuite la parole au nom du gouvernement bernois, et a exprimé sa satisfaction de ce que cet institut n'était pas l'œuvre de l'Etat, mais bien celle du peuple entier. Après que M. Tschanz, de Thoune, eut pris possession de l'établissement au nom du district, le pasteur de Sigriswyl a prononcé la prière de clôture.

**Zurich.** — A l'occasion de la sortie des ateliers de la 2000me machine Compound, la maison Sulzer frères (constructeurs de machines), à Winterthour, qui occupe plus de 2500 ouvriers, offrira le 10 août à tout son personnel, du premier des contre-maîtres au dernier des apprentis, un banquet qui aura lieu à la cantine du Tir fédéral.

**Schaffhouse.** — Les électeurs de Schaffhouse nommeront le 25 août un conseiller d'Etat en remplacement de M. Sigerist-Schelling, démissionnaire.

Une correspondance très incisive de la *Nouvelle Gazette de Zurich* donne sur les vraies causes de cette démission les renseignements suivants :

« L'hiver dernier, un éboulement se produisit à Mühlenthal, près de Schaffhouse. Des blocs de rochers, détachés d'une hauteur au sommet de laquelle trône une des auberges de M. Sigerist, roulèrent sur la pente, endommageant une route et mettant en danger les maisons voisines. Le conseil municipal de Schaffhouse ordonna des travaux de défense et, comme de juste, mit une partie des frais à la charge des intéressés — au nombre desquels figurait le nouveau membre du gouvernement.

Ce fut un beau tapage ! Sigerist recourut au Conseil d'Etat, mais celui-ci écarta le recours : le conseil municipal, disait-il, a agi dans les limites de sa compétence en ordonnant les travaux ; quant à savoir qui doit payer, c'est l'affaire de la justice.

Là-dessus, Sigerist publia dans son journal (un journal sur lequel, malgré ses fonctions de conseiller d'Etat, il appose chaque jour sa signature comme rédacteur en chef) une série d'articles de la dernière violence et de la dernière grossièreté contre le conseil municipal de Schaffhouse, traitant le président de ce conseil de « Gessler », de « tyran », d'homme « à idées de gamin », et allant jusqu'à l'accuser de détournement d'actes. Les experts qui avaient eu à intervenir dans l'affaire n'étaient pas moins bien arrangés, et le conseiller d'Etat s'oubliait au point de qualifier de « louche » et de « partiale » la décision de ses collègues écartant son recours. »

On comprend que, dans ces conditions, tout ne devait pas aller sur des roulettes au sein du conseil exécutif, et que M. Sigerist ait finalement pris le parti de se retirer.

**Vaud.** — Le pasteur G. Pradez vient de mourir à Lausanne à l'âge de 85 ans. Il était connu dans le monde des lettres pour sa traduction en vers français du *Faust*, de Gœthe, qu'il garda pendant trente-cinq ans en portefeuille avant de la publier.

**Valais.** — M. Zemp, président de la Confédération, est arrivé hier matin à Zermatt.

## CHRONIQUE LOCALE

**Nos tireurs.** — Hier soir une foule nombreuse et sympathique se pressait dans les rues de notre ville pour voir passer le cortège des tireurs venant de Winterthour couverts de lauriers. Toutes les sociétés de tir de notre ville, ainsi que les sociétés amies des tireurs, formaient un imposant cortège, précédé de la Musique militaire et éclairé par de nombreux flambeaux et feux d'artifice sur tout le parcours.

Au cercle du Musée, M. le colonel David Perret a pris la parole pour remercier, au nom du comité cantonal des tireurs, les lauréats de Winterthour, et porter son toast au tir fédéral de 1898 à Neuchâtel. M. Alfred Bourquin, au nom des tireurs, remercie la population et les sociétés sœurs et amies de la belle manifestation à laquelle elles ont pris part, et, de même que M. Perret, porte son toast au tir fédéral de 1898, dont la ville de Neuchâtel sera l'organisatrice.

**Gymnastique.** — Sous les auspices de la Société suisse des maîtres de gymnastique, un cours à l'usage des maîtres et des maîtresses qui enseignent la gymnastique aux jeunes filles aura lieu à Neuchâtel, au commencement d'octobre. Le cours durera au minimum quinze jours, trois semaines, si c'est possible. Il sera dirigé par MM. Ulysse Matthey, de Neuchâtel, et Adolphe Michel, de Lausanne.

**Neige d'août.** — On ne laissera pas passer sans l'enregistrer ce fait qu'il est tombé des flocons de neige lundi et mardi sur les principales hauteurs du Jura.

## CAUSERIE VITICOLE

II

A propos des rapports de l'Ecole cantonale de viticulture.

Le rapport qui a le plus d'attraits d'actualité est certainement celui de la station d'essais, dont les conclusions intéressent vivement tous les viticulteurs. La grande question dans la reconstitution par les vignes américaines porte-greffes est celle de l'adaptation. Tel ou tel plant supportera-t-il notre sol, vivra-t-il dans nos calcaires jurassiques, sa vigueur recevra-t-elle une atteinte au point d'amener un dépérissement à brève échéance ? Telles sont les questions qui se posent au début de toute campagne de reconstitution, qui doivent, avant d'oser se lancer dans les grandes applications, recevoir une sanction pleine et entière après des essais concluants.

Le rapport de la station d'essais ne s'occupe en somme que de cela, l'adaptation, et c'est bien là le but premier que l'on doit atteindre avant de chercher les solutions à des problèmes secondaires et dont on ne peut s'occuper avant de savoir si les nouveaux plants porte-greffe s'acclimateront définitivement à nos terrains.

Les rapports précédents, les études antérieures laissaient entrevoir de grandes espérances basées sur les travaux français ; mais l'adaptation veut être étudiée dans chaque sol, dans chaque région, dans chaque pays ; ce qui est bon ici peut être mauvais là ; il faut donc plusieurs années de patient examen pour oser baser des données avec lesquelles on puisse marcher avec confiance. Le rapport de 1894 a vu la troisième feuille de nos nouvelles vignes, et il a constaté que tout ce qui avait été prévu, étudié, se confirmait ; nos espérances s'affirment de plus en plus, et les porte-greffes essayés s'acclimatent et prennent fièrement droit de cité sur nos pentes viticoles.

Certains porte-greffes sont pour ainsi dire hors de cause, ils peuvent être employés en toute confiance ; s'ils ne sont pas légion, du moins ils ont l'air de vouloir compenser leur petit nombre par la qualité. Les viticulteurs, les hybrideurs français augmentent chaque année le nombre déjà immense des porte-greffes de toute nature ; naturellement, beaucoup de ces plants, issus de mariages souvent multiples de diverses espèces françaises et américaines entre elles, ne donnent que des déceptions et des insuccès, malgré les qualités pompeuses dont les gratifient leurs inventeurs. La réclame, cette arme puissante du siècle, entraîne toujours des viticulteurs à se lancer dans l'inconnu, et de ruineux essais en sont souvent la conséquence. Notre Ecole de viticulture, tout en ayant dans ses collections toute une armée de porte-greffes, s'en est tenue pour les essais de reconstitution à un groupe déterminé : Les Aramen et Rupestris, issus du mariage de l'Aramen, vigne française, avec le Rupestris, cette vigne singulière des terrains secs et arides d'Amérique ; les Gamay-Couderc, hybridation du Colombaud, plant français, avec le Rupestris-Martin, portant le nom de son inventeur, le célèbre hybrideur Couderc, d'Aubenas ; les Riparia et Rupestris, union de deux vignes sauvages américaines, dans laquelle le Riparia a communiqué ses facultés de reprises et d'affinité à la greffe, et le Rupestris sa rusticité et son immunité au phylloxera ; les Solonis et Riparia, deux américains aussi, qui sont les plants des terres fortes et marneuses. Telles sont les espèces que l'Ecole a utilisées dès le début et que le rapport de 1894 maintient à la tête des porte-greffes acclimatés et sérieux.

« Nous possédons, dit le rapport, des porte-greffes résistants et s'adaptant bien à nos sols jurassiques ; les doses les plus fortes de carbonate de chaux que nous rencontrons dans nos sols n'ont exercé aucune influence sur la végétation des plants expérimentés. »

C'est la vigueur remarquable qu'acquièrent nos plants greffés qui est la caractéristique des nouvelles vignes ; les bois sont plus gros, plus longs, et la floraison, cette phase si importante de la vie viticole, se fait d'une manière plus rapide et plus complète ; la coulure est donc moins à craindre et la mise à fruit plus sûre et plus parfaite. Notre calcaire, plutôt à l'état cristallisé que sous une forme amorphe, mélangé à des débris glaciaires, à de la silice, des débris granitiques et autres n'est pas aussi dangereux qu'on aurait pu le croire au début.

En résumé, dit le rapport, l'expérience de ces trois dernières années nous démontre : Que les cépages, porte-greffes, essayés, peuvent vivre dans nos terrains les plus calcaires, qu'ils s'y comportent bien et promettent une bonne mise à fruit, nous pouvons les employer pour la reconstitution, et que les études ne doivent porter maintenant pour ces plants sus-nommés que sur les modifications de culture.

Victorieuse en France et dans d'autres pays, la reconstitution franco-américaine l'est aussi chez nous, et nous est ainsi un sûr garant pour l'avenir de nos vignes.

A côté de l'adaptation, l'étude de l'affinité au greffon a aussi donné d'excellents résultats, et le chasselas, dont la réputation de greffon chlorosant, c'est-à-dire épuisant du porte-greffe, pouvait faire naître des craintes sérieuses, a donné à cette réputation un complet démenti ; les pineaux de leur côté se comportent admirablement à la greffe et sont pleins de vigueur sur tous les porte-greffes.

Avec ces nouvelles vignes, dont la vigueur végétative est plus forte que celle de nos vignes indigènes, des études de fumures, de culture de taille s'imposent à l'observation. l'Ecole les note soigneusement, et quand l'expérience aura sanctionné les meilleures méthodes, les prochains rapports donneront d'utiles conseils à nos viticulteurs. Tout ne se fait pas en un jour, et en viticulture surtout, les résultats sont longs à constater ; il faut des années, mais l'attente est moins fatiguante quand à l'horizon apparaît le soleil de l'espérance et de la victoire.

Les visiteurs étrangers, et parmi eux des savants comme M. Pulliat, le père de la reconstitution franco-américaine, ont admiré les travaux de l'Ecole d'Auvernier, la méthode pratique employée, l'organisation régulière de ses observations et la sûreté de ses essais. On sent à la lecture de ce court rapport que rien n'est laissé au hasard et que tout est calculé et combiné en vue d'une réussite complète.

Puis, à mesure que d'Auvernier sortira toute une pléiade de jeunes vignerons, bien instruits sur les bases de la nouvelle viticulture, nous verrons la reconstitution prendre une marche progressive, dont les résultats économiques ne se feront pas attendre pour notre pays.

Tous les viticulteurs neuchâtelois doivent s'aider à seconder énergiquement les efforts de l'Etat dans ce domaine de la sauvegarde de nos vignes et prêter main forte à la lourde tâche qui incombe au directeur de l'Ecole de viticulture, laissant les critiques amères, les récriminations malveillantes aux esprits étroits et mesquins, qui ne voient que le petit côté des choses et qui oublient ce qu'il y a de difficile dans l'accomplissement d'une œuvre délicate et aussi importante que celle de la reconstitution de notre vignoble. Dr P.

## DERNIÈRES NOUVELLES

**Bellinzone,** 8 août.

On a ressenti, hier soir, à huit heures et demie, à Daro et à la gare de Bellinzone, une secousse de tremblement de terre ondulatoire assez forte.

— Les funérailles de M. de Stoppani ont eu lieu jeudi au milieu d'un grand concours de population. Il y avait trois musiques, vingt drapeaux et plusieurs centaines d'amis. Ont parlé au cimetière, MM. Bella, syndic de Pontetresa, Heller, conseiller national, Curti, le président du gouvernement du Tessin ; MM. Roméo Manzoni, au nom des francs-maçons, le conseiller national Borella et le juge d'appel Bertoni.

Pendant que le dernier orateur parlait, un jeune ouvrier nommé Giovanni Germotti, de Viconago, Italie, est tombé du mur du cimetière et s'est tué sur le coup.

**Coire,** 8 août.

Le colonel Jéronim de Salis, administrateur de la poudrière fédérale, est mort à l'âge de 81 ans. Le défunt a été officier au service de Naples.

**Meggen** (Lucerne), 8 août.

On vient de retirer du lac un cadavre portant plusieurs blessures. On croit que c'est un jeune homme de Saint-Gall. Une enquête est ouverte.

**Londres,** 8 août.

Les missions anglaises et américaines de Sa-Tshan, près de Canton, ont été attaquées hier par la populace. Les hôpitaux ont été détruits. Plusieurs missionnaires se sont enfuis.

Une canonnière chinoise a été envoyée sur les lieux.

Les émeutiers, qui appartiennent à la secte dite des végétariens, sont au nombre de 12,000 hommes, armés, organisés et capables de résister aux troupes chinoises.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

**Londres,** 9 août.

Le *Standard* reçoit une dépêche de New-York disant qu'un grand bâtiment en construction s'est écroulé, 35 ouvriers sont tués, nombreux blessés.

**Madrid,** 9 août.

35,000 hommes partiront pour Cuba dans le courant de ce mois ; 20,000 autres seront prêts à partir dans le mois d'octobre, si cela est nécessaire.

**Saint-Pétersbourg,** 9 août.

L'Agence télégraphique russe annonce officieusement qu'il n'a été adressé aucun communiqué à la presse étrangère au sujet des affaires de Bulgarie.


Mademoiselle Hedwige de Rougemont, Monsieur Henri de Rougemont et ses enfants, Monsieur et Madame Pierre de Montmollin et leurs enfants, Madame Fanny de Montmollin et ses filles, Monsieur et Madame Alfred de Rougemont et leurs enfants, Mademoiselle Marie de Rougemont, Mademoiselle Caroline de Rougemont, Mademoiselle Mary de Rougemont (Angleterre), et les familles de Rougemont et de Marval, ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

**Monsieur Arthur DE ROUGEMONT,**

que Dieu a retiré à Lui aujourd'hui 8 août à 5 heures du soir, après une longue maladie, dans sa 43me année.

Saint-Aubin, 8 août 1895.

L'enterrement aura lieu dimanche 11 août, à 3 heures. 7205

Monsieur et Madame Edouard de Stoppani et leur fils, à Paris, Monsieur Léon de Stoppani, à Bellinzone, Madame Charles de Stoppani et son fils, à Neuchâtel, ont la douleur d'annoncer à leurs parents amis et connaissances, la mort de leur cher père, beau-père et grand-père survenue, à la suite d'un accident, le 5 août dernier. 719

Ponte-Tresa (Tessin), 8 août 1895.

Monsieur et Madame Hermann Gasser Dumont et leurs enfants Edmond et Marcel, Monsieur et Madame Louis Dumont ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimée mère et grand'mère,

**Madame Anna GASSER née KESSLER,**

décédée aujourd'hui, à l'âge de 68 ans à Hallau (Schaffhouse), après une longue et pénible maladie.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi

7171c Saint Jean XVII, 24.


**Bourse de Genève,** du 8 août 1895

| *Actions* | | *Obligations* | |
|---|---|---|---|
| Central-Suisse | 730.— | 3% fédéral ch. def. | 103 1 |
| Jura-Simplon. | 205 50 | 3½ fédéral 87. | 106 - |
| Id. priv. | 594.— | 3% Gen. à lots | 108 7 |
| Id. bons | —.— | Jura-S., 3½% | 514 - |
| N-E Suis. anc. | 713.— | Franco-Suisse | 495.- |
| St-Gothard . . | 919.— | N.-E. Suis. 4% | 520 5 |
| Union-S. anc. | 507.— | Lomb. anc. 3% | 357.- |
| Banque fédér. | —.— | Mérid. ital. 3% | 287 - |
| Union fin. gen. | 691.— | Douan. ott. 5% | —.- |
| Parts de Sétif | 158.— | Prior. otto. 4% | 495.- |
| Alpines . . . . | 197.— | Consol. ott. 4% | —.- |

| Changes à Genève | | Demandé | Offert |
|---|---|---|---|
| | France. . . . . | 100.14 | 100.19 |
| | Italie. . . . . | 94.50 | 95 50 |
| | Londres. . . . . | 25.27 | 25.30 |
| | Allemagne. . . | 123.55 | 123.70 |
| | Vienne. . . . . | 207.75 | 208.75 |

**Bourse de Paris,** du 8 août 1895
(Cours de clôture)

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3% Français . | 102.27 | Bq. de Paris. | 852.5 |
| Italien 5% . . | 88 90 | Comptoir nat. | 615.- |
| Russe 1891, 3% | 92.— | Créd. lyonnais | 830.- |
| Rus. Orien. 4% | 67.60 | Suez . . . . . | 3260.- |
| Egy. unif. 4% | —.— | Chem. Autrich. | —.- |
| Ext. Esp. 4% | 64 31 | Ch. Lombards | —.- |
| Portugais 3% | 23.60 | Ch. Méridion. | 633.7 |
| Turc 4% . . . | 25.77 | Ch. Nord-Esp. | 83.7 |
| *Actions* | | Ch. Saragosse | 121.2 |
| Bq. de France | —.— | Banq. ottom.. | 711.2 |
| Crédit foncier | 875.— | Rio-Tinto. . . | 435.- |

**Banque Cantonale Neuchâteloise** 605

Nous sommes **vendeurs** de :

Oblig. 3½% Etat de Neuchâtel 1894, à 102.— et in
» 3½% Gothard, à 102.70 »
» 3½% Jura-Simplon (1re hypothèque sur le Brünig), à 101.50 »

Nous sommes **acheteurs** de :

Oblig. 4% Suisse Occidentale 1878, remboursables le 1er octobre prochain, à fr. 505.- moins escompte 3 %.


**ON S'ABONNE**
A LA
**FEUILLE D'AVIS**
**Dès ce jour au 31 décembre**
Par la poste, pour Fr. 4.—
» porteuse (en ville), » 3 6(
Prise au bureau, » 2.6(



Imprimerie H. Wolfrath & Cie